

■ **Francisco Espineira**, à Genève, Café-restaurant à l'enseigne 'Le Tunnel' (FOSC du 07.07.1997, p. 4747). La procuration de Duran Antonio est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Rousson Irène, de Courrendlin, à Collonge-Bellerive.
Journal no 8107 du 16.07.2003
(01095662 / CH-660.0.644.995-6)